

FICHE PRATIQUE A PROPOS DES TESTS

1- CES TESTS PEUVENT ETRE REALISES

- **Soit en consultation sur RDV au cabinet.**

Il vous sera demandé d'attendre à l'extérieur afin d'éviter le contact avec les autres patients en salle d'attente. Le médecin vous appellera sur votre téléphone portable pour vous prévenir lorsqu'il est prêt à vous recevoir.

- **Soit dans un laboratoire**
- **Soit dans un centre de testing**

En Wallonie : carte des centres de testing : <https://covid.aviq.be/fr/testing-particuliers#je-cherche-un-centre-de-test>

A Bruxelles : carte des centres de testing : <https://coronavirus.brussels/index.php/ou-se-faire-tester-a-bruxelles/>

2- QUAND FAIRE UN TEST ?

- **le plus vite possible si vous avez des symptômes**
- **à partir du 5^e jour après un contact à haut risque** (avec une personne symptomatique, de 2 jours avant ses symptômes jusqu'à 7 jours après le début de ses symptômes ou avec une personne dont on vous annonce qu'elle a été dépistée positive).

RAPPEL : DANS CES 2 SITUATIONS

!/ *Mise en quarantaine jusqu'à obtention des résultats (environ 2-3 jours, variable selon les laboratoires).*

En cas de résultat positif : *quarantaine de 7 jours à partir du jour du test ou à partir du premier jour des symptômes et reprise possible des activités le 8^e jour si et seulement s'il n'y a plus de température depuis 3 jours et amélioration importante de tous les symptômes respiratoires.*

*Reprise avec gestes barrières stricts et évitement de tous les contacts **encore 7 jours***

FICHE PRATIQUE A PROPOS DES TESTS

- **avant un départ à l'étranger**

Aucune prescription médicale n'est nécessaire. Ce frottis est à réaliser maximum 48-72h avant votre départ, vérifiez les exigences gouvernementales du pays dans lequel vous vous rendez sur le site <https://diplomatie.belgium.be/fr>

Les frais (environ 47 euros) sont **non-remboursables** par votre mutuelle.

- **au retour d'une région dite zone rouge**

Vous trouverez la liste des zones rouges/oranges/vertes sur <https://diplomatie.belgium.be/fr>. Notez que tout pays hors-Europe est considéré comme une zone rouge

Pour tout voyage à l'étranger dans **une zone rouge d'une durée de plus de 48h**, veillez à remplir le formulaire en ligne ci-dessous. Il en va de même pour un voyage plus court dont le retour a été effectué en AVION ou en BATEAU.

<https://travel.info-coronavirus.be/fr/public-health-passenger-locator-form>

Vous recevrez ensuite un code par sms vous permettant de réaliser votre frottis.

RAPPEL : dans ce cas, **!!** Une **quarantaine de 7 jours est OBLIGATOIRE + test au 5ème jour** au retour d'une zone rouge si votre auto-évaluation est considérée comme à "haut risque". Si vous avez besoin d'un certificat de quarantaine, veuillez prendre un rendez-vous téléphonique

Ci-dessous, arbre décisionnel d'un retour de l'étranger :

FICHE PRATIQUE A PROPOS DES TESTS

